

Bulletin de l'ACAT Canada

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture

2715 Côte Ste-Catherine,

Montréal, Québec

Canada H3T 1B6

Téléphone : (514) 890-6169

acat@acatcanada.org / www.acatcanada.org

Restez informés : <https://www.facebook.com/acatcanada/>

Fédération internationale : www.fiacat.org



Édition spéciale

Forum social mondial et

Forum mondial de théologie et libération



World Forum on Theology and Liberation
Fórum Mundial de Teologia e Libertação
Foro Mundial de Teología y Liberación
Forum Mondial de Théologie et Libération

Réflexion collective sur le phénomène de la violence en coulisse des théâtres de guerre

Quel sort doit-on réserver aux prisonniers de guerre? Est-ce que le contexte de la guerre suspend temporairement les exigences en matière de droits de la personne? Plus spécifiquement, est-ce acceptable de torturer un ennemi?

Les théâtres de guerre sont des lieux d'opérations régulées par des lois martiales, cependant c'est en coulisse de ces théâtres que l'on découvre souvent de la torture et des traitements inhumains, cruels et dégradants. Par exemple, des soldats américains, dans la tristement célèbre prison irakienne Abu Ghraib, ont, impunément et pour une longue période, torturé, violé et soumis à des traitements humiliants, cruels et inhumains des prisonniers de guerre sous leur autorité directe. Ou encore, l'ancien dictateur tchadien Hissène Habré vient d'être reconnu coupable de torture et de viols. Il semble qu'un des lieux communs de la guerre se trouve être la pratique d'une violence muette se déroulant en coulisse des opérations.

Lorsqu'on constate ces pratiques cruelles, il est difficile d'envisager une démarche de justice parce que la vérité est le plus souvent camouflée. Il est important d'établir la vérité sur les faits, les victimes, les motivations et l'identification des auteurs des violences commises. C'est sous cet angle et selon l'expertise de l'ACAT Canada sur la question de la torture institutionnelle qu'un atelier intitulé « Vérité et justice dans les coulisses du théâtre de la guerre » sera présenté dans le cadre du Forum social mondial (FSM) et du Forum mondial Théologie et libération (FMTL) qui se tiendront à Montréal en août. Le phénomène de la violence cachée et bien souvent impunie qui se déroule en coulisse des théâtres de guerre sera révélé en un premier temps avec une conférence informative, laquelle sera suivie d'activités interactives pour identifier les leviers d'action pour parvenir à l'abolition de la torture. C'est aussi une invitation pour construire ensemble une théologie contextuelle du sens de l'humanité.

L'atelier se déroulera le 10 août 2016 à 9h AM au local 046 du pavillon BRONFMAN de l'Université McGill au 1001, rue Sherbrooke Ouest – notez qu'il faut préalablement s'inscrire au FSM. L'ACAT Canada tiendra aussi un kiosque d'information au FSM (pavillon DS au 315 Ste-Catherine Est) et au FMTL (Collège Jean-de-Brébeuf au 5625 Decelles).

Rapport des activités de l'ACAT Canada de janvier à juillet 2016

Depuis le début de l'année 2016, l'ACAT Canada est intervenue de plusieurs manières pour combattre le phénomène de la torture et des peines et traitements inhumains, cruels ou dégradants.

Le premier domaine d'intervention concerne les appels à l'action. En effet, depuis janvier 2016, l'ACAT Canada a formulé neuf appels à l'action auprès de ses quelque 200 membres afin d'agir en faveur de victimes de torture au Mexique, au Soudan, en Chine, au Maroc, en Angola, en Tunisie et en Australie.

Le deuxième domaine d'intervention se rapporte aux actions directes de l'ACAT Canada alors que son président interpelle les autorités. À deux reprises, l'ACAT a agi. D'une part, pour protéger les organismes mexicains de défense des droits de la personne et des victimes de torture qui ont dû faire face à une campagne de diffamation et de discrédit de la part du gouvernement et de plusieurs médias locaux au Mexique. Fortement préoccupée par cette campagne de presse mettant la sécurité des victimes en jeu, ACAT Canada a fait part de ses inquiétudes au premier ministre du Canada, Justin Trudeau, ainsi qu'au ministre des Affaires étrangères, Stéphane Dion, de même qu'au premier ministre du Québec, Philippe Couillard, et à la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Christine Saint-Pierre. En plus des accusés de réception, soulignons que l'ACAT a reçu une réponse de Stéphane Dion nous informant des actions du Canada menées au Mexique afin de contribuer à améliorer la situation des droits de la personne dans ce pays.

D'autre part, l'ACAT Canada a écrit au ministre québécois de la Sécurité publique, Martin Coiteux, afin de le convaincre de faire connaître publiquement les suites données aux diverses interpellations reçues au sujet des conditions de vie des personnes incarcérées à l'Établissement Leclerc. Par la suite, une entente a été signée avec la Société Elizabeth Fry pour étudier le cas de la mixité concernant l'incarcération des femmes. ACAT Canada a salué cette entente, tout en main-

tenant sa demande à ce que toutes les prisons provinciales du Québec soient contrôlées afin de prévenir l'atteinte à la dignité de toutes personnes.

En troisième lieu, l'ACAT intervient en aidant les victimes de torture. Cette année, elle contribue à la tenue de l'atelier Guérison des mémoires donnée par Michael Lapsley au Centre de services en justice réparatrice (CSJR).

Le quatrième domaine d'intervention de l'ACAT Canada concerne la diffusion de contenu. Par exemple, depuis près d'un an, le Burundi est en proie à une violente crise politique qui ébranle le respect des droits de la personne, et qui menace les défenseurs de ces droits. En réaction à cette crise, la Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT) a mis en place un programme de surveillance : *SOS Torture / Burundi* qui a pour principal objectif de collecter les différents témoignages d'actes de tortures et d'abus qui sévissent dans le pays. Depuis la publication de ce programme, l'ACAT Canada soutient l'organisme burundais en relayant les dénonciations des violations des droits de la personne, ainsi que les informations sur la crise politique et humanitaire du pays.

Depuis le début de l'année, l'ACAT Canada s'est aussi particulièrement investi dans des réflexions sur la torture en établissant une corrélation avec d'autres problématiques. Les thèmes abordés ont touché la compétence universelle, le seuil de la torture, ou encore l'esclavage moderne ou les enfants-soldats. Ces réflexions sont publiées dans le Bulletin de l'ACAT chaque mois. Parmi ces réflexions, soulignons la contribution de Jean Fahmy, écrivain bien connu, avec l'article sur la tourmente actuelle des chrétiens d'Orient dans le numéro du mois de mars 2016.

Enfin, l'ACAT Canada est un organisme œcuménique et la prière est l'un de ses piliers. Les schémas de prière et de réflexion sont des compilations de textes et de louanges qui composent la liturgie d'une courte cérémonie de la parole. En 2016, deux schémas ont été produits, l'un au printemps dans le cadre du carême et l'autre en juin pour souligner la Journée internationale des Nations unies de soutien aux victimes de la torture.

Australie : pratique de mauvais traitements dans un centre de détention pour mineurs

Cas étudié par Laïla Faivre

Le 25 juillet, la chaîne ABC a diffusé un reportage exclusif, sur les mauvais traitements infligés aux jeunes détenus dans le centre de détention Don Dale, constitué principalement des images de vidéosurveillance, ainsi que des images tournées par les gardiens eux-mêmes [1].

Dans une prison pour mineurs du Territoire du Nord en Australie, des scènes filmées entre 2010 et 2015 révèlent des pratiques de torture et de mauvais traitements employés par les gardiens pénitenciers. Il ressort de ces enregistrements que certains détenus sont placés à l'isolement pendant des semaines, sans eau courante, sans lumière naturelle, sous le regard de gardiens hilares qui filment certaines scènes. Face à cette dénonciation médiatique, le gouvernement australien a très vite réagi en ordonnant l'ouverture d'une enquête dès le lendemain de la diffusion du reportage. Unicef Australie s'est également prononcée sur la dénonciation de telles pratiques en affirmant notamment que certaines de ces maltraitances constituent des actes de tortures [2].

Les mauvais traitements sur les mineurs détenus dans le Territoire du Nord ne sont pas une nouveauté, toutefois le caractère inédit de cette affaire

réside dans la diffusion des images des caméras de vidéosurveillance. Les pratiques, elles, étaient connues depuis longtemps par le gouvernement de la région, qui avait déjà reçu en 2012 un rapport confidentiel du commissaire à l'enfance, Howard Bath. Ce reportage attire l'attention sur une culture de la violence dans les centres correctionnels du Territoire du Nord, ainsi que sur le nombre anormalement élevé des détenus aborigènes qui représentent 97 % des détenus. Cette situation montre que ces populations sont soumises à d'importants problèmes sociaux et qu'elles sont probablement en partie victimes de racisme institutionnalisé [3].

Le droit international

En 1989, l'Australie a ratifié la Convention des Nations unies contre la torture (CAT) et a signé son Protocole facultatif en 2009 qui a pour objectif d'entraîner la création d'un mécanisme national de prévention, qui est un organe

national indépendant ayant librement accès à tous les lieux de détention.

Dans un tel contexte, l'ACAT Canada vous propose d'interpeller les autorités australiennes pour demander le respect et l'application de la CAT et l'OPCAT, afin de garantir la surveillance indépendante et minutieuse des lieux de détention, et obtenir que les responsables soient poursuivis et qu'ainsi, la justice soit rendue pour les violations graves que les détenus mineurs ont subies durant leur détention.

Sources

Amnesty International. 2016. *Australie, les sévices évocateurs de Guantanamo infligés à des détenus mineurs montrent les graves failles du système carcéral actuel.*

<https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2016/07/australia-guantanamo-style-abuse-of-child-prisoners-shows-current-detention-system-has-failed/> [3]

France TV Polynésie. 27 juillet 2016. *Australie : le calvaire des détenus mineurs crée un scandale national.*

<http://la1ere.francetvinfo.fr/polynesie/australie-le-calvaire-des-detenus-mineurs-cree-un-scandale-national-382839.html>

[1]

L'Obs. 26 juillet 2016. *En Australie, des détenus mineurs humiliés et violentés.*

<http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20160726.OBS5323/en-australie-des-detenus-mineurs-humilies-et-violentes.html> [2]

Appel à l'action en Australie : Mode d'emploi pour agir

Premièrement, signer la lettre annexée au présent Bulletin. L'expédier, au plus vite, à l'adresse principale indiquée en haut. Notez que le tarif international s'applique (2,50\$) :

<https://www.canadapost.ca/cpo/mc/personal/productsservices/send/lettersdocuments.jsf?LOCALE=fr> .

Envoyer aussi une copie conforme (c.c.) de votre lettre à l'adresse secondaire.

Prière de l'ACAT

Dieu d'amour, de force et de compassion, nous tous, qui partageons la Bonne Nouvelle de Jésus Christ, nous crions vers toi et t'adressons notre prière :

Seigneur, quand un membre de ton Corps souffre de l'isolement, de la torture et de la crainte d'une mort douloureuse,

Réveille en nous ton esprit de compassion.

Seigneur, quand une société ne fait guère de place à des projets respectueux de toute vie humaine et qu'elle n'entend plus le cri des désespérés, des pauvres et des laissés pour compte,

Réveille en nous l'esprit de prophétie.

Seigneur quand des peuples accablés par le désespoir cèdent à la violence pour instaurer des changements,

Réveille en eux ton esprit de paix.

Seigneur, quand trop de personnes pratiquent encore la torture et défigurent ton visage,

Réveille en eux ton esprit d'amour.

Seigneur, quand des gouvernements répressifs bafouent la dignité humaine jour après jour et ne respectent pas leur signature à des conventions internationales garantissant l'intégrité de toute personne,

Réveille en nous ton esprit de vigilance.

Seigneur, quand des artisans de justice risquent leur vie pour défendre les droits humains, fais que leur témoignage d'amour nous soit un exemple,

Réveille en nous ton esprit de solidarité.

Seigneur, quand nous fermons nos yeux et nos mains devant les engagements à prendre en vue de la libération d'un frère ou d'une sœur soumis à des traitements inhumains,

Réveille en nous ton esprit d'audace.

En tant qu'organisme oecuménique engagé dans la lutte contre la torture,
ACAT Canada est membre de la Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT)
ayant un statut consultatif auprès des Nations unies : www.fiacat.org